Industrie automobile: homologation de marquages rétroréfléchissants, règlement 104 CEE/Nations Unies

2000/0061(AVC) - 15/05/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Malcom HARBOUR (PPE-DE, UK), le Parlement européen a donné, sans débat, son avis conforme à l'adhésion de la Communauté au règlement 104 de la CEE/NU concernant l'homologation des marquages rétroréfléchissants pour véhicules longs et leurs remorques.